



Délibération n° DEL\_2022\_72

Conseil Municipal du lundi 12 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le douze décembre à dix-huit heures et quarante minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué en date du 6 décembre 2022, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Ange MUSSO, Maire.

Président : M. MUSSO

Secrétaire de séance : Mme VERGOS

***Membres présents :***

---

Ange MUSSO  
Richard NGUYEN VAN NUOI  
Nicole LE TIEC  
Jacques ROUVIERE  
Michelle BROCHEN  
René SIMIAN  
Josiane VERGOS

Jean-Marc VIZIALE  
Jeanne MOGGIA  
Gilles ROMANI  
Thierry JEAN  
Frédéric MEYRIEU  
Nathalie FEVRE  
Christine DOURLET

Gabriel GOZZO  
Ingrid FASS  
Christiane MARTEL  
Marie-Hélène TAILLARD  
Jean-Philippe FERAUD  
Régis DURAND.

***Membres absents et représentés :***

---

Sophie ROUSSEAU CHESNAUD  
Flavia GIANNINI AUDDINO  
Julien GAZAIX.

Claude DEMAI donne procuration à René SIMIAN  
Christine LORENZINI donne procuration à Jeanne MOGGIA  
Magali DUPRE-BARRY donne procuration à Nathalie FEVRE  
Florian TOCANIER donne procuration à Ange MUSSO

**OBJET : Rapport d'activité 2021 de la Métropole Toulon Provence Méditerranée**

***Monsieur le Maire expose :***

La Métropole Toulon-Provence-Méditerranée dont le siège social est situé à Toulon, 107 Boulevard Henri Fabre - nous a fait parvenir, conformément à l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, son rapport annuel d'activités concernant l'exercice 2021.

Ce rapport d'activité a été présenté en séance du Conseil Métropolitain du 29 septembre 2022.

***Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de ce document,***

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-39,

**ARTICLE UNIQUE : PREND ACTE** de ce rapport et n'émet aucune observation.

Le conseil municipal, ouï cet exposé, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte la délibération présentée.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

LE MAIRE  
Ange MUSSO



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-218301034-20221212-DEL2022\_72-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2022

Publication : 15/12/2022

Le Maire, Ange MUSSO

